



## COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 05 décembre 2023**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : M. Gaël GREULICH

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 30 novembre 2023

Conseillers présents : 12

**Membres présents** : Mmes et MM. Jean-Michel CHALON, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 6

**Membres absents excusés** : Mmes Valérie BENTZ, Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Carole PEYNET, Alice REIBEL, Caroline WAGENTRUTZ.

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**

#### **Délibération n° COMM20231103**

#### **Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 05/12/2023**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,  
Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

• **Devis signés :**

- devis CABINET CLAUDE ANDRES – production du procès verbal d'arpentage pour le lot intermédiaire du lotissement OSTERLAMM pour un montant H.T. de 520,00 €
- devis UME – remplacement d'un candélabre suite à un sinistre rue des Cailles pour un montant H.T. de 1131,04 € (suite déclaration assurance)
- devis FERALU – remplacement de deux bacs à fleurs en acier pour un montant H.T. de 1498,00 € (suite déclaration assurance)
- devis UME – remplacement d'un candélabre suite à un sinistre rue des Faisans pour un montant H.T. de 923,56 € (suite déclaration assurance)
- devis BN France 2000 – remplacement de pièces sur la porte de l'atelier communal pour un montant H.T. de 805,10 €
- devis UME – remplacement d'un candélabre suite à un sinistre route d'Obernai pour un montant H.T. de 4131,84 € (suite déclaration assurance)
- devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – remplacement d'extincteurs à l'école et à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 478,70 €

- devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – remplacement d’extincteurs au Périscolaire pour un montant H.T. de 196,30 €
  - devis KLEIN PROTECTION INCENDIE – réalisation des plans d’évacuation et d’intervention pour la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 1844,50 €
  - devis ECLATEC – achat d’ampoules pour l’éclairage public pour un montant H.T. de 443,60 €
  - devis INFO NETIK – ordinateur portable pour l’école élémentaire pour un montant H.T. de 992,00 €
  - devis SIMEC – modification du tableau pour sous comptage à la Maison des Associations pour un montant H.T. de 565,00 €
  - devis FERALU – remplacement de la crémonne sur la porte d’entrée de l’Espace Loisirs pour un montant H.T. de 461,00 €
- **Indemnisation de sinistres :**
- remboursement GROUPAMA choc contre un poteau incendie - rue des Saules d’un montant de 146,73 €
  - remboursement GROUPAMA dommages sur muret et bacs à fleurs – étang de pêche d’un montant de 2531.48 €

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 07 décembre 2023

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Gaël GREULICH

**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L’absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l’administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l’adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>